



EAUX, TRAVAUX



Près de 8 Millions d'euros de travaux sur les réseaux d'eaux dans 5 communes de l'Agglo à compter du 2 septembre 2024.

Après la trêve estivale habituelle dans les travaux, l'Agglo débute dès le 2 septembre, plusieurs grands chantiers d'amélioration et de réhabilitation des réseaux d'eaux usées, d'eaux potable et pluviales à La Baule-Escoublac, Mesquer, La Turballe, Piriac-sur-Mer et Batz-sur-Mer.

Publié le 23 août 2024

Ces travaux ont pour but de réhabiliter et de renouveler plus de **10 kilomètres de canalisations pour un investissement de près de 8 Millions d'euros**. L'objectif poursuivi par l'Agglo en renouvelant ces réseaux qui, pour certains, ont plus de 70 ans, est de lutter contre les fuites en évitant les casses, d'améliorer l'exploitation du réseau d'eau potable, et de rendre étanche le réseau d'eaux usées afin de lutter contre les eaux parasites et la pollution des milieux naturels :

- ▶ **La Baule-Escoublac** : avenue et impasse des Trois Fontaines, et avenue Guy de la Morandais **à compter du 2 septembre 2024 et jusqu'à mi-mars 2025**. Durant les travaux, les 3 rues seront barrées avec la mise en place d'une déviation.
- ▶ **Mesquer** : avenue de Bretagne, rue des sports et rue de Saint-Molf **à compter du 2 septembre 2024 et jusqu'à début janvier 2025**. Les rues seront barrées avec la mise place d'une déviation, sauf pour la rue de Saint-Molf, dont les travaux débuteront à partir du mois de novembre, qui sera en circulation alternée.

Pour ces 2 communes, la collecte des ordures ménagères sera assurée grâce à des bacs collectifs provisoires mis à disposition des riverains aux abords des chantiers (pour Mesquer : rue du 8 Mai et angle des rues des Sports/route des Gauches). Les lignes de transports scolaires seront maintenues mais déviées.

- ▶ **La Turballe** : rue Colbert, **à compter du 12 septembre 2024 et jusqu'à mi-février 2025**. La rue sera barrée avec la mise place d'une déviation. Cependant, la collecte des ordures ménagères se fera normalement.
- ▶ **La Turballe / Piriac-sur-Mer** : **secteur de Lérat**, boulevard de Belmont et avenue Louis Clément **à compter du 23 septembre 2024 et jusqu'à fin avril 2025**. Durant la durée des travaux, les rues seront barrées avec la mise place d'une déviation. La collecte des ordures ménagères sera effectuée le matin avant 8H00, il sera demandé aux riverains de déposer leurs bacs du côté de la voie laissé ouvert à la circulation pour faciliter le ramassage des bacs par les agents.

Pour ces 2 secteurs, rue Colbert et Lérat, les lignes régulières des transports publics seront détournées et un passage sera laissé pour le ramassage scolaire qui se fera normalement.

- ▶ **Batz-sur-Mer, village de Trégaté, à compter du 18 septembre 2024 et jusqu'à mi-janvier 2025.** Durant les travaux, les rues du centre du village seront barrées avec la mise en place d'une déviation. La collecte des ordures ménagères sera assurée grâce à des bacs collectifs provisoires mis à disposition des riverains aux abords des chantiers.

Les calendriers de l'ensemble de ces travaux pourront éventuellement évoluer selon les conditions réelles rencontrées sur le terrain.

Pour les 5 communes, les modifications précises de circulation des transports des lignes régulières et des transports scolaires sont disponibles sur le site Internet www.lilapresquile.fr. Le détail des phasages des travaux et des points de collecte des ordures ménagères sont disponibles sur le site Internet de l'Agglo www.cap-atlantique.fr/informations-transversales/calendrier-des-travaux.

Les travaux sont conduits par les services de l'Agglo et réalisés par les entreprises ATEs, Presqu'île Environnement et COCA Atlantique.

Le coût global de ces opérations s'élève à **7 777 000 €** (3 132 800 euros pour La Baule-Escoublac, 756 000 euros pour Mesquer, 935 000 euros pour La Turballe-Colbert, 2 300 000 euros pour secteur Lérat et 370 000 euros pour Batz-sur-Mer-Trégaté), financés exclusivement par l'agglomération sauf pour les travaux de La Baule, avenue de Trois Fontaines, qui ont eu une participation financière de l'Agence de l'Eau à hauteur de 283 200 €.

Contact pour les riverains :

Direction Technique de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo au 02.28.54.17.20 : lundi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 / mardi-mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 / vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Pour plus de détails sur ces travaux : consultez la page [Calendrier des travaux - CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo \(cap-atlantique.fr\)](http://www.cap-atlantique.fr)



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllés
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**